



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM
tenue en visioconférence le mardi 19 septembre 2023 à 19h00 sur Teams

Étaient présents :

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignants.tes :	Catherine Bouchard Antonin Forget Julie Saint-Pierre
Parents :	Oliya Girard Joanie Barabé Anne Krag Marilène Boisvert (parent substitut) Carlos Cano
Élèves	
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Autres :	Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP

Étaient absents :

Élisabeth Pelletier, présidente Miranda Kuqi, enseignante Hazna Rouighi, parent substitut Marie-Ève Arseneau, membre de la communauté / GB EMSB et Fondation de l'école Présidence du conseil d'élèves Vice-présidence du conseil d'élèves

1. Présences et vérification du quorum

À 19h03, la direction constate le quorum et ouvre la séance.

Accueil et tour de table

Attribution des rôles :

Présidence : la présidente des années précédentes Élisabeth Pelletier étant absente, la direction nous informe qu'elle aimerait se présenter à nouveau cette année comme présidente. Élisabeth avait aussi informé les membres du CÉ 2023-2024 par courriel de son intérêt. Oliya Girard propose la réélection d'Élisabeth Pelletier comme présidente du CÉ 2023-2024, secondée par Anne Krag, élue par acclamation.

Vice-présidence : Oliya Girard

Proposée par Joanie Barabé, secondée par Carlos Cano, élue par acclamation.

Secrétaire : Joanie Barabé

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ODJ est proposé par Joanie Barabé, secondée par Julie St-Pierre. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV de la séance du 7 juin 2023

Le PV du 7 juin 2023 est proposé par Antonin Forget, secondée par Catherine Bouchard.

Quelques corrections sont proposées et elles sont corrigées. Adopté sans opposition.

4. Suivis à la liste d'actions du 7 juin 2023 – Aucun suivi

Il n'y a aucun suivi de l'an dernier.

5. Période de questions du public/Zone de réflexion

Il n'y a aucune question du public.

6. Affaires courantes de l'école

- a) Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement.
 - Document partagé et présenté par la direction.
 - Ce sont les enseignants.es qui prennent la décision de faire des sorties, ils sont encouragés par la direction à le faire.

Tous les changements sont approuvés sans opposition. Approuvé unanimement.

7. Affaires courantes du CÉ

- a) Calendrier des rencontres 2023-2024
 - 23 octobre 2023 à 18h – Teams
 - 27 novembre 2023
 - 29 janvier 2024
 - 18 mars 2024
 - 8 avril 2024 – CÉ optionnel
 - 6 mai 2024
 - 3 juin 2024
- b) Retour sur l'AGA 2023
 - Shannon remercie la direction d'avoir présenté le projet éducatif lors de l'AGA, Shannon propose que la présentation soit partagée via le site web afin que les parents absents puissent y avoir accès. La direction accepte.
- c) Affectations des budgets du CÉ
 - La direction indique que le CÉ dispose de deux budgets au fonds de 400 \$. Le premier 400\$ est affecté au frais de civilité du CÉ. Le deuxième 400\$ est affecté au perfectionnement du CÉ.
 - La mesure 15024 est un montant de 2 742 \$ qui sert à accompagner les parents par diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires. Cet accompagnement est élaboré de concert avec le conseil d'établissement. L'an dernier le CÉ a approuvé la dépense qui donne accès à l'ensemble des parents de l'école pour les conférences et les ateliers du portail pédagogique <https://aidersonenfant.com/>
- d) Mandat de l'OPP
 - La première rencontre de l'OPP aura lieu le 26 septembre 2023. Shannon pourra envoyer la liste de parents à monsieur Abran lorsqu'elle sera à jour.
- e) Règles de régie interne (RRI)
 - La direction propose de changer la plateforme Zoom par la plateforme Teams, ce qui est conforme avec les directives du CSSDM. Séance ordinaire: Toute séance fixée par résolution du CÉ est dite ordinaire, qu'elle se déroule en présence ou à distance (lien TEAMS envoyé par la direction). Les règles de régie interne ont été adoptées sans opposition.

f) Résolutions annuelles à adopter

• **Résolution 20230919-01**

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE soutiennent unanimement toute démarche de la direction de l'école ayant pour but l'aménagement physique de la rue (dos d'âne et autres chicanes de trafic) en face et aux abords immédiats de la bâtisse située au 3449, rue University, pour rendre ces abords plus sécuritaires et réduire la vitesse des véhicules.

Proposée par Oliya Girard, secondée par Carlos Cano. Adoptée sans opposition.

• **Résolution 20230919-02**

Les membres du CÉ de FACE proposent que la direction puisse accepter seule toute sortie éducative dont le montant est égal ou inférieur à 20\$ / jour / enfant, pourvu que la direction fournisse aux membres du CÉ un rapport périodique pour consultation ainsi qu'un rapport annuel des sorties effectuées.

Proposée par Julie St-Pierre, secondée par Joannie Barabé. Adoptée sans opposition.

• **Résolution 20230919-03**

Avec l'accord de la direction et du CSSDM, les membres du CÉ de FACE approuvent que l'OPP coordonne la location des places de stationnement de l'école aux spectateurs des matchs des Alouettes afin de financer diverses activités au sein de l'école. Les fonds récoltés par l'OPP sont gérés par l'école au Fonds 4 de l'OPP.

Proposée par Carlos Cano, secondée par Julie St-Pierre. Adoptée sans opposition.

• **Résolution 20230919-04**

Les membres du CÉ CSSDM de FACE recommandent que les sorties récréatives et parascolaires soient offertes, dans la mesure du possible, *conjointement* aux élèves des deux commissions scolaires.

Proposée par Catherine Bouchard, secondée par Anne Krag. Adoptée sans opposition.

• **Résolution 20230919-05**

Les membres du CÉ CSSDM de l'école FACE, considérant l'historique de l'école et sa dynamique particulière qui repose sur la cohabitation EMSB-CSSDM et primaire-secondaire, souhaitent réaffirmer leur volonté de mettre en place les conditions de réalisation d'un programme Beaux-Arts commun aux deux communautés.

- en accueillant un membre du CÉ EMSB à titre de membre de la communauté
- et toutes autres mesures ou réflexions communes.

Proposée par Catherine Bouchard, secondée par Joanie Barabé. Adoptée sans opposition.

8. Points des autres membres

a) Présidente – Absente

b) Conseil des élèves – Aucune nomination ou élection du conseil des élèves de l'école

c) Enseignant.e.s.

a. Julie St-Pierre

- i. Présentement à la recherche de membres pour le conseil des élèves, les élections auront lieu au début de la semaine prochaine.
- ii. Les enseignants organisent les voyages en Europe et Boston.

b. Catherine Bouchard

- i. Les activités parascolaires commencent cette semaine et la semaine prochaine.
- ii. Les arts sont commencés à l'école Face !

d) Professionnels non enseignants

a. Noura Bennani

b.

- i. Cette année, il y a nouveau calendrier au service de garde «(SDG). Chaque mois, les éducatrices et les éducateurs le rempliront et il sera affiché à l'entrée du SDG. Ce calendrier sera rempli selon les besoins des enfants : période de devoirs de 30 minutes, projets artistiques, entraide entre les groupes, activités, etc.
- ii. Le SDG est bien heureux de commencer l'année 2023-2024 avec les enfants de l'école Face.
- iii. Il y a 390 élèves qui fréquentent le SDG.

e) Comité de parents CSSDM (CP CSSDM)

- a. Les informations seront transmises par Carlos Cano lors des prochains CÉ.

f) Représentant du « GB EMSB »

- a. Aucun point à rapporter, car les parents du secteur EMSB n'ont pas tenu le 1^{er} CÉ.

g) OPP

- a. La première rencontre aura lieu le 26 septembre 2023. Mme Shannon Joutel enverra la liste des parents lorsqu'elle sera mise à jour.

h) Fondation – Absente à la rencontre du CÉ

9. Affaires diverses – Aucun point

10. Levée de la séance

À 20h23, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Prochaine rencontre : 23 octobre à 18h00, en virtuel.

Joanie Barabé
19 septembre 2023